



SPGP

Société Privée de Gestion de Patrimoine

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sélection Action Rendement - ISIN FR0010083634

Cet OPCVM est géré par la SPGP

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds « Sélection Action Rendement », de classification « actions internationales », recherche une progression de ses actifs en investissant dans des valeurs de l'Union Européenne à fort rendement et à faible volatilité (75% minimum).

Le fonds n'a aucun indice de référence. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice DJ STOXX 50 (Bloomberg : SX5P). Cet indice s'entend dividendes non réinvestis et est exprimé en cours de clôture.

Le fonds est éligible au PEA.

Le fonds a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions internationales, principalement axé sur l'Union Européenne.

Les valeurs sont sélectionnées par le gérant pour leur rendement élevé (rapport cours/dividende) et/ou leur valorisation estimée. Le fonds recherche un rendement de ses actifs supérieur au rendement moyen du marché d'actions européen.

La sélection des titres suit une démarche de sélection, valeur par valeur, dite de « stock picking ».

Le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif en actions de sociétés internationales dont, compte tenu de son éligibilité au PEA, en permanence 75 % minimum en actions de sociétés de l'Union Européenne de toutes tailles sans discrimination de secteur d'activité, en direct ou via des OPCVM. Le fonds peut présenter un risque de change du fait de ses positions hors zone euro (maximum 60%).

Le solde des investissements peut être réalisé en actions hors Union Européenne.

Jusqu'à 25% de l'actif net du fonds peut être investi en produits de taux : obligations, obligations convertibles (20% maximum), titres de créances négociables (TCN) ou titres monétaires.

Ces investissements portent sur des titres d'émetteurs du secteur public et du secteur privé de notation égale à AAA.

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de toutes classifications de droit français ou européen conformes à la Directive Européenne 85/611/CE modifiée y compris des ETF sur indices action.

Les dérivés sont utilisés dans un but de couverture du risque actions et de change ou de dynamisation du portefeuille (notamment par l'utilisation d'achats ou de ventes de contrat de future sur indice action et/ou de devises, l'achat d'option d'achat et l'achat d'option de vente sur action sur le MONEP de la Bourse de Paris, l'utilisation de contrats de change à terme). Ils permettent par ailleurs d'intervenir rapidement notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions/rachats ou en cas de circonstances particulières comme les fluctuations brutales des marchés.

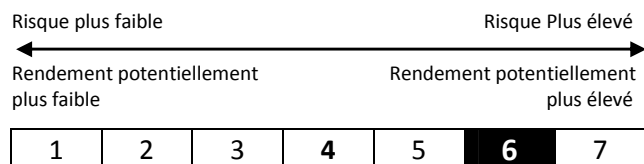
L'engagement du fonds issu de la dynamisation est limité à 120% maximum de l'actif et effectué dans la limite de 40% de l'actif pour la couverture.

Le fonds capitalise ses revenus.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans les 5 ans suivants leur souscription.

La valeur liquidative est quotidienne chaque jour ouvré à Paris, non férié en France. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur simple demande chaque jour de valorisation avant 16h (Paris) et le rachat est exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Le règlement a lieu le 3^{ème} jour ouvré suivant.

Profil de risque et de rendement



L'exposition aux actions explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie (niveau 6 de l'indicateur).

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse (1) du tableau ci-dessus ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques non pris en compte intégralement dans l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de liquidité : Le fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille du fonds.

Frais

Les frais et commissions couvrent les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant investissement

Frais d'entrée	1% TTC*
Frais de sortie	néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le montant de votre souscription à l'entrée avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués. L'investisseur peut contacter son conseiller ou son distributeur afin d'obtenir le montant effectif des frais d'entrée

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	3,36% TTC* de l'actif net moyen
----------------	---------------------------------

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	12% TTC* de la performance annuelle du FCP au delà de 7%
---------------------------	--

Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2010. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les frais de performance et les frais de transaction sauf si des frais d'entrée ou de sortie sont payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

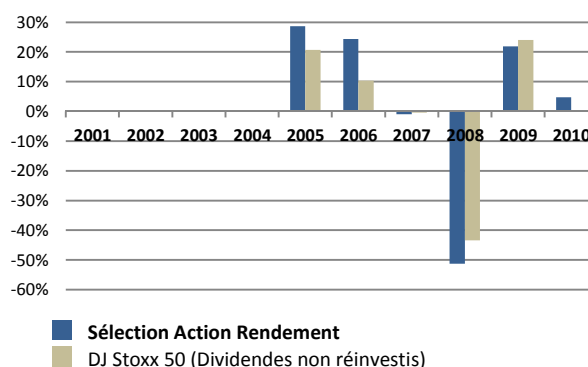
Les frais de performance prélevés en 2010 sont de 0,02% de l'actif net moyen et correspondent à la commission de performance provisionnée en cours d'année et acquise lors de rachats. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

*TTC si TVA due

Pour de plus amples informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer au prospectus (pages 8 et 9) qui est disponible auprès de SPGP ainsi que sur le site internet www.spgp.fr

Performances passées

- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.
- Le fonds a été créé le 25 mai 2004.
- Les performances affichées ont été calculées en EURO et s'entendent dividendes réinvestis pour le fonds. En revanche celles de l'indice DJ Stoxx 50 s'entendent dividendes non réinvestis.



Informations pratiques

Nom du dépositaire: BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : De plus amples informations sur l'OPCVM : copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tous documents périodiques ultérieurs, rédigés en français, sont disponibles gratuitement auprès de SPGP - 142, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - ainsi que sur le site internet www.spgp.fr

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible auprès de SPGP (Tél : +33 1 56 59 63 63) ou sur le site Internet: www.spgp.fr et les sites internet d'informations financières.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité de SPGP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet www.spgp.fr

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
 SPGP est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
 Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 06 /03 /2012.